



Comment récupérer mon petit fils?

Par **ONANA**, le **21/07/2008** à **19:01**

bonjour,rnrnj'espère que vous répondrez à ma question malgré mon rnéloignement.rnrnJe suis Camerounais et père malheureux d'une jeune fille que son époux Français a assassiné récemment à Cherbourg - France.rnrnLe mari se trouve actuellement en détention préventive et moi au Cameroun avec le reste de ma famille.rnrnCe couple avait un seul enfant, mon petit fils d'un an seulement QUI SERAIT hébergé par son frère aîné issu d'une précédente union de leur père.rnrnje voudrais récupérer cet enfant pour le ramener au Cameroun afin de l'élever et je ne sais que faire, vu mon éloignement et le fait que je sais rien de la procédure.rnrnMerci de bien vouloir m'aider.

Par **Visiteur**, le **28/07/2008** à **00:09**

Bonsoir,rnLa solution est sans doute de prendre un avocat pour une action auprès du juge aux affaires familiales.rnrnTrès cordialement